

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Deiterol SH

Date d'impression: 04.04.2007

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10327/5

Emploi de la substance / de la préparation Chimie de la construction

Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description: Alkysiliconresins with Alkoxygroups

Composants dangereux :		
CAS: 35435-21-3	Alkylalkoyxsilane R 10-52/53	> 50%
CAS: 67923-07-3	Polydimethylsiloxan,(((3-((2-aminoethyl)amino)propyl)silylidyne) tris(oxy)tris-,methoxy-terminiert Xi; R 38-41	5 - 10%
CAS: 79-09-4 EINECS: 201-176-3	acide propionique C; R 34	2 - 5%

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xi Irritant

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

R 10 Inflammable.

Risque de lésions oculaires graves. R 41

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Indications complémentaires :

Etant donné que le stockage provoque par hydrolyse l'apparition d'éthanol, l'identification est R10.

(suite page 2)

Page: 1/7

revue le : 21.03.2007



Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deiterol SH

(suite de la page 1)

Page: 2/7

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers

importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de

combustion ou aux gaz dégagés:

En cas d'incendie, il se dégage des gaz et des vapeurs inflamables.

Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Autres indications: Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation:

Eviter la formation d'aérosols.

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

(suite page 3)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 3/7

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deiterol SH

(suite de la page 2)

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS Désignation de la substance % Type

Valeur Unité

79-09-4 acide propionique

VME () Valeur momentanée: 62 mg/m³, 20 ppm

Valeur à long terme: 31 mg/m³, 10 ppm

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Protection respiratoire :

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne

ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en

cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Filtre AX.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 4)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 4/7

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deiterol SH

Temps de pénétration du matériau des gants

(suite de la page 3)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques. **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

Indications générales.	
Forme : Couleur : Odeur :	liquide jaunâtre faible, caractéristique
Changement d'état Point de fusion : Point d'ébullition :	non déterminé non déterminé
Point d'inflammation:	25°C (DIN 51758 n 7 Behälter)
Température d'inflammation :	265°C (DIN 51794 n 7 Behälter)
Température de décomposition :	non déterminé
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélang explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosion: inférieure : supérieure :	3,5 Vol % (DIN 51649 n 7 Behälter) 15,0 Vol % (DIN 51649 n 7 Behälter)
Pression de vapeur :	Non déterminé.
Densité à 25°C:	0,9 - 1,0 g/cm3 (DIN 51757 n 7 Behälter)
Masse volumique:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	entièrement miscible
valeur du pH (500 g/l) à 25°C:	5 - 6 (DIN 19261 n 7 Behälter)
Viscosité : dynamique à 25°C: cinématique :	1 - 10 mPas (DIN 53019 n 7 Behälter) Non déterminé.

0,0 %

Solvants organiques:

Teneur en substances solides: 70,8 %



Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Nom du produit Deiterol SH

Date d'impression: 04.04.2007

(suite de la page 4)

revue le : 21.03.2007

Page: 5/7

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses

Dégagement possible de mélanges vapeur - air inflammables en cas de stockage dans de grands emballages et au - dessus de la température ambiante

Produits de décomposition dangereux : Ethanol

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la

classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

Effets écotoxiques :

Remarque:

Nocif pour les poissons.

Le produit renferme des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou

les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation:

Doit être acheminé vers une décharge autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Catalogue européen des déchets

08 01 11 déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

(suite page 6)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deiterol SH

(suite de la page 5)

Page: 6/7

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et

train): 3 (F1) Liquides inflammables.

Indice Kemler :30No ONU:1993Groupe d'emballage :IIIEtiquette de danger3

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer) :



Classe IMDG/GGVmer: 3
No ONU: 1993
Label 3
Groupe d'emballage: III
No EMS: F-E,S-E
Marine Pollutant: Non

Désignation technique exacte : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Alkylalkoyxsilane)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



Désignation technique exacte : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Alkylalkoyxsilane)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de

classification des préparations".

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

(suite page 7)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deiterol SH

(suite de la page 6)

Page: 7/7

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xi Irritant

Phrases R:

- 10 Inflammable.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- Ne pas respirer la vapeur.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

- 10 Inflammable.
- 34 Provoque des brûlures.
- 38 Irritant pour la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

* Données modifiées par rapport à la version précédente

_